



Commission de l'éducation et de la formation

3142 - Autres actions éducatives et de formation

"Ligue de l'enseignement" - Subvention de fonctionnement 2013 dans le cadre d'un contrat d'objectifs triennal

Rapport n° CP/2013/162

Service gestionnaire :

Direction des collèges et de l'éducation

Résumé :

La Ligue de l'Enseignement du Bas-Rhin sur la base d'un contrat d'objectifs triennal avec le Département du Bas-Rhin, couvrant la période 2011-2013, développe des actions au sein des collèges bas-rhinois:

- la formation des élèves au développement de l'activité des foyers socio-éducatifs
- Lire et Faire Lire

Une convention financière pour l'année 2013 doit être conclue avec l'association.

Le Conseil Général a approuvé le 25 octobre 2010, le principe de la poursuite de l'engagement du Département dans le domaine de l'action éducative et le 7 mars 2011 un contrat d'objectifs couvrant la période 2011-2013.

La Ligue de l'Enseignement du Bas-Rhin est présente dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport et des loisirs. Un premier contrat d'objectifs triennal a été signé entre le Conseil Général du Bas-Rhin et la Ligue de l'enseignement en 2006.

Le contrat d'objectifs 2011-2013 porte sur la transmission et l'acquisition des savoirs, au travers d'une politique de lutte contre l'illettrisme, sur l'apprentissage de la citoyenneté, en suscitant une meilleure participation à la vie démocratique des collèges.

Ce projet s'articule autour de 2 actions :

-la formation des élèves des foyers socio-éducatifs en vue notamment d'améliorer leur fonctionnement et d'affirmer la place du collégien au sein de l'établissement. Elle vise également à développer des dynamiques locales pour que soient élaborées des actions concrètes organisées par les élèves.

-Lire et Faire Lire est une action de sensibilisation à la lecture mettant l'accent sur les aspects éducatifs et culturels et l'échange intergénérationnel. Elle est prévue annuellement dans 4 à 5 collèges, portée par des retraités bénévoles.

Je vous soumetts en annexe la convention financière 2013 à intervenir entre le Département et l'association "La Ligue de l'Enseignement du Bas-Rhin" pour la mise en œuvre de ces actions, pour une aide départementale de 13 000 €.

Je vous précise que conformément à la délibération du Conseil Général en date du 10 décembre 2012, les montants de l'ensemble des aides forfaitaires sont diminués de 4 %.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
34014	65-6574-28	23 000,00 €	18 000,00 €	13 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve la convention financière 2013, annexée au rapport, à intervenir entre le Département et l'association "La Ligue de l'enseignement du Bas-Rhin".

Elle autorise par ailleurs son Président à signer cette convention au nom du Département.

Strasbourg, le 15/02/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL